

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

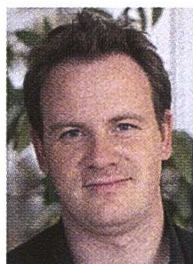
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juillet



Chères amies apicultrices, chers amis apiculteurs,

C'est avec un immense plaisir que je reprends le flambeau des conseils aux débutants, si bien prodigués par Mélanie depuis août 2017 et à qui j'adresse mes profonds remerciements. Je m'appelle Guillaume Kaufmann et je tiens un rucher suisse dans les montagnes neuchâteloises. Fasciné par les abeilles depuis mon enfance, j'ai repris le rucher familial à l'âge de 12 ans et entame ainsi ma 19^e année apicole. J'espère pouvoir mettre mon expérience au service des débutants dans les années à venir.

Des trois grands mois apicoles qu'il constitue avec mai et juin, juillet est celui d'un tournant. Le 21 juin, date fatidique du déclin des jours, a déjà modifié le comportement des reines et des abeilles. Vous aurez déjà remarqué que passé cette date, il est beaucoup plus difficile de faire bâtir des cires gaufrées : les abeilles les bouderont à moins de très fortes miellées. C'est qu'elles n'ont plus la tête à l'expansion et au développement comme en mai. C'est l'économie et la parcimonie qui sont maintenant de mise. Car il ne faut pas s'y tromper – mais « chuuut ! » ne le dites pas trop fort à vos amis non-apiculteurs – fin juillet, c'est déjà l'hiver qui se prépare.

Evaluer la situation

Juin vous a peut-être gratifié d'une première récolte. Mais même si ce n'est pas le cas, vous allez devoir la faire en juillet. En effet, il n'est pas seulement question de récolter du miel, mais



Le travail encore assidu laisse-t-il penser que c'est déjà la fin ?



La lavande, une des fleurs de jardin très appréciées fin juillet.

d'effectuer un traitement d'urgence qui consiste à renouveler tous les cadres et à traiter à l'acide oxalique. Je vous en parlerai en temps voulu.)

Bien entendu, il est exclu de traiter en présence d'une hausse. Quelle que soit la méthode utilisée, votre miel se chargerait de particules et serait impropre à la consommation. C'est là tout le problème : quand et comment retirer les hausses ?

Retirer les hausses

Dans l'idéal, on aime que le retrait des hausses coïncide avec la fin de la miellée, correspondant souvent à la dernière coupe des agriculteurs et la diminution du nombre de fleurs. Les dernières rentrées de miel provenant des talus et jardins sont alors stockées dans le corps pour l'hiver et stimulent la ponte naturellement. Cela laisse le temps aux apiculteurs de faire leurs traitements. C'est du moins ce qui est préconisé en théorie, mais dans la pratique, ce n'est pas toujours facile à appliquer.

Un premier problème peut provenir de miellées tardives, en particulier de forêt. C'est ce qui se produit souvent pendant les années à canicules, comme en 2015 et en 2018, où du chaud sec s'installe pendant plusieurs semaines. Si les pucerons s'activent sur les feuillus et les sapins, les abeilles ne s'arrêteront pas au 31 juillet pour nous laisser faire nos traitements. Le danger n'est pas simplement de passer à côté d'une jolie récolte, mais de s'exposer au

aussi de retirer les hausses pour pouvoir traiter contre le varroa. Cet indésirable a vu sa population augmenter de manière exponentielle à chaque série de naissances de nos abeilles. La découpe des cadres à mâles a pu diminuer sa progression, mais fin juillet, son nombre atteint un seuil critique qui nécessite une intervention. Au début du mois, pour vous faire une idée du taux d'infestation, comptez la chute naturelle sous vos ruches grillagées. Pour éviter que les fourmis ne faussent vos calculs, nettoyez les fonds et laissez-y un peu de papier-ménage imbibé d'huile comestible. Revenez quelques jours plus tard. Si vous comptez plus de 10 acariens adultes (les plus foncés) par jour, il y a urgence. Dans de tels cas, il est préconisé de ne pas attendre pour traiter. (Il est également possible



Que faire des cadres pas encore mûrs ?

risque de saturer le corps de nectar ou de miellat, de bloquer la ponte et mettre en péril le développement des abeilles d'hiver. Ceci sans compter que le miellat, plus acide que le miel, met à rude épreuve l'intestin de nos ouvrières pendant la morte saison : il est préférable d'en avoir le moins possible dans le corps. Or si à mi-juin quelques cires pouvaient encore nous sortir de ces mauvais pas, les choses sont plus délicates fin juillet. Si cela devait arriver, il est toujours possible d'extraire le miellat des cadres de corps, mais un tel miel ne pourrait pas être commercialisé et il est probable que votre extracteur, s'il est radial, ne puisse même pas accueillir ces cadres. Bref, autant éviter. Comme toujours, il faut savoir lire les signes de la nature et s'adapter. Gardez un œil sur la météo et prévoyez le retrait des hausses à la fin d'une série de beaux jours.

Un autre problème qui se pose souvent : que faire des cadres qui ne sont pas operculés, indiquant que le miel n'est peut-être pas à maturité ? En mai et en juin, vous pouviez laisser de tels cadres dans la hausse pour une prochaine récolte, mais en juillet, plus le choix : il faut les retirer. Un réfractomètre pourrait vous permettre de juger de l'humidité du miel au cas par cas. Vous pouvez aussi employer la méthode du « coup sec » : frappez d'un coup sec le côté d'un cadre tenu à plat. Si aucune goutte ne tombe, les probabilités que le miel soit à maturité sont assez élevées. Attention néanmoins, cette technique est très peu précise et les gouttes tombées peuvent entraîner du pillage. A n'utiliser qu'avec parcimonie.

Or que faire si des gouttes tombent du cadre ou si l'appareil affiche plus que 18,5 % d'humidité ? Si la fin de la récolte n'est pas trop tardive, une solution peut être de regrouper



Les cadres de corps comme on aime les trouver à cette époque : du couvain compact, une « banane » de pollen au-dessus et beaucoup de miel de l'année.

les cadres non mûris dans une seule hausse laissée sur une de vos ruches les plus fortes et ceci pendant quelques jours. Il y a de fortes chances que vous retrouviez vos cadres mûris. Dans tous les cas, si vous n'avez pas l'occasion de vérifier son taux d'humidité, je vous conseille de ne pas mélanger le miel provenant des cadres bien operculés et de ceux qui ne le sont pas : autant faire deux lots afin de limiter les risques de fermentation. Mélanie vous a déjà parlé de l'extraction (cf. numéro de mai), et je vous parlerai de mise en pot, stockage et étiquetage au mois suivant.

Premier nourrissage

À la suite du retrait des hausses, jetez un œil au corps de ruche : reste-t-il suffisamment de nourriture ? Y a-t-il assez de couvain ? Avant le traitement, il est indiqué d'effectuer un premier nourrissage pendant 5 à 7 jours. Personnellement, si c'est le couvain qui manque

et que je vois beaucoup de zones dépourvues d'œufs, je relance la ponte en donnant, le soir, quelques dl de sirop 1:1 (1 l de sirop, 1 kg de sucre). Si c'est la nourriture qui manque, je donne ce même sirop mais avec plus de générosité, tout en essayant de ne pas donner plus que ce que la ruche peut emmagasiner en une nuit. Il est aussi possible d'employer du sirop 3:2 (standard dans le commerce apicole, 3 kg sucre pour 2 l d'eau). Dans tous les cas, et à plus forte raison en l'absence totale de miellée, méfiez-vous du pillage et ne donnez du sirop que le soir, quand les abeilles ne volent plus. Adaptez les entrées à la force des colonies et ne laissez rien traîner, pas même une goutte de sirop !

Lutter contre le Varroa

Ces dernières années ont vu apparaître plusieurs nouvelles méthodes pour effectuer les traitements estivaux. Certaines reposent sur un blocage de la ponte ou sur le retrait du couvain et n'emploient plus d'acide formique (uniquement de l'acide oxalique), voire plus d'acide du tout. Si vous êtes curieux, informez-vous sur le « concept varroa » sur le site internet d'api-service et pp. 24-25 dans ce numéro. Mais partant du principe que vous êtes débutants, je vous conseille la bonne vieille méthode du traitement à l'acide formique longue durée qui a l'avantage d'être efficace, bien documentée et qui ne nécessite qu'un minimum de manipulations dans les ruches. Plusieurs diffuseurs sont disponibles dans le commerce. L'important

est de respecter scrupuleusement les indications relatives à la concentration d'acide formique, aux dosages et aux températures: remettez-vous-en simplement aux modes d'emploi, mais respectez-les à la lettre. Et bien entendu, ne manipulez l'acide formique qu'avec gants, masque et lunettes et prévoyez toujours un bon seau d'eau. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment sans attendre et consultez un médecin au plus vite. Quelques jours avant le traitement, nettoyez et remettez les langes au fond des ruches que vous aurez peut-être retiré pendant l'été. Cela permet aux abeilles de se réhabituer à un nouveau mode de ventilation et vous permettra de faire un bilan de l'infestation. Pendant le traitement, ouvrez les entrées au maximum afin de permettre une bonne ventilation qui est à la base de la diffusion de l'acide dans la ruche.



Qu'importe le diffuseur, ce qui compte est de l'employer correctement...

Profitez alors pleinement de la douceur du soir, remerciez vos abeilles pour la récolte et dites-vous que dans un mois, la lumière rasante et la brume du matin vous parleront déjà d'automne...

Guillaume Kaufmann

Brève: vos représentants sont intervenus

Début mai, un apiculteur neuchâtelois signalait que la maison de produits phytosanitaires MAAG, une filiale de Syngenta, recommandait ce qui suit dans ses conseils aux praticiens (Newsletter MAAG, mai 2019): «*En ajoutant au produit 0,1 % de sucre ou de sirop de nourrissage (alimentation pour abeilles), l'attractivité de la bouillie sera accrue pour les thrips et le traitement sera encore plus efficace*». Suite à l'intervention de la présidente auprès du CRA, transmise à apiservice, puis à l'OFAG cette mention a été retirée de la version en ligne de ladite Newsletter.